



RAPPORT DU MAIRE

Faits saillants des résultats financiers 2025

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 7 juillet 2026

Mot du maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

À titre de maire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, je vous présente les faits saillants portant sur les résultats financiers de l'arrondissement pour l'année 2025 tel que le prévoit l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal à la suite des modifications apportées par la loi 122.

Résultats financiers au 31 décembre 2025

Lors de son adoption, le budget de dépenses 2025 totalisait 69 975 800 \$ alors que celui des recettes s'établissait à 2 436 200 \$.

De plus, l'arrondissement a procédé à des affectations de ses surplus de l'ordre de plus de 1 600 000 \$ entre autres pour les initiatives suivantes : les préposés à l'accueil et à l'entretien des parcs, le fonds local de délinquance, les travaux non capitalisables, le remplacement du mobilier urbain et d'équipements dans les parcs et rues, le marquage et la signalisation, le programme fonctionnel et technique préalable aux investissements, la Politique de l'enfant et le marché public RDP.

L'arrondissement a également bénéficié de transferts de dotation budgétaire par la ville-centre de près de 800 000 \$ entre autres pour le programme Prévention Montréal ainsi que pour la mise en valeur de l'église Saint-Enfant-Jésus-de-la-Pointe-aux-Trembles. De plus, des crédits additionnels de 200 000 \$ en subvention ont été reçus pour le projet Espace jeunesse.

L'année financière se terminant le 31 décembre 2025 s'est soldée par un surplus d'opération de 3 081 300 \$. Le surplus généré par les activités de l'arrondissement, soit 711 500 \$, résulte de revenus supplémentaires de 553 800 \$ et d'économies de dépenses de 157 700 \$ au total. Les services professionnels et techniques, les locations, l'énergie et autres familles de dépenses compensent ainsi le déficit de rémunération globale. Par ailleurs, des ajustements corporatifs de 2 369 800 \$ ont également été apportés par la ville-centre pour la gestion des matières résiduelles, la mutualisation des permis, le plan d'action canopée, la santé et sécurité au travail, les ventes d'actifs et autres. Ce surplus sera affecté à divers projets de l'arrondissement de même que dans la réserve neige et pour la réserve des imprévus.

Investissements en immobilisations en 2025

Mentionnons quelques projets réalisés :

1. Début des travaux de mise aux normes de l'aréna du complexe sportif Saint-Jean-Vianney;
2. Travaux d'agrandissement de la cuisine du centre récréatif de Rivière-des-Prairies;
3. Début des travaux de la reconstruction complète des bassins de la piscine Saint-Georges et de la réfection du massif électrique;
4. Travaux de mise aux normes électromécanique du centre communautaire Roussin;
5. Planage et revêtement de 14 tronçons de rues pour un total de 3,1 km;
6. Début de la conception des plans et devis pour le réaménagement du centre aquatique de Rivière-des-Prairies;
7. Réfection de trottoirs sur 6,7 km²;
8. Installation de 17 dos d'âne;
9. Construction de nouveaux trottoirs sur 0,4 km et construction de nouvelles bordures sur 0,4 km;
10. Aménagement de deux passages surélevés pour piétonnes et piétons;
11. Construction de 16 saillies pour l'apaisement de la circulation;
12. Installation de structures aériennes et panneaux de signalisation près de deux écoles;
13. Acquisition d'un terrain pour le futur réaménagement du parc du Fort-de-la-Pointe-aux-Trembles
14. Travaux d'aménagement d'un sentier et construction de noues drainantes au parc Daniel-Johnson;
15. Aménagement d'un terrain de pétanque au parc Saint-Jean-Baptiste;
16. Aménagement de deux nouveaux terrains de pickleball au parc de l'école secondaire de la Pointe-aux-Trembles;
17. Construction d'un parc à chiens au parc des Botanistes;
18. Travaux de réaménagement au parc des Cageux;
19. Réaménagement de l'aire de jeux 2-5 ans au parc Pasquale-Gattuso;
20. Aménagement d'une ruelle entre la 81^e Avenue et la 82^e Avenue;
21. Mise à niveau du jardin communautaire Sainte-Marthe;
22. Aménagement d'une placette en hommage à Jason Di Tullio au parc Samuel-Morse;
23. Aménagement d'un gym à ciel ouvert au parc Conrad-Poirier.

En résumé...

En résumé, l'arrondissement a procédé à des investissements bruts de près de 17,2 M \$ en 2025 au bénéfice des citoyennes et citoyens, notamment :

- 8 900 000 \$** Pour la réfection des centres communautaires et de loisirs et pour la protection des bâtiments;
- 3 900 000 \$** Pour la réfection routière et le réaménagement de rues, financés par l'arrondissement;
- 3 000 000 \$** Pour l'aménagement des parcs de l'arrondissement
- 1 200 000 \$** Pour des travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels;
- 100 000 \$** Pour la planification du projet Espace Rivière

Éléments marquants

Les résultats de l'arrondissement pour l'année 2025 en ce qui a trait au budget d'opération, ont été marqués par les éléments suivants :

- Ajout d'un troisième bulletin d'arrondissement;
- Dépassement de l'objectif initial de plantation de 7500 nouveaux arbres d'ici 2026 avec la plantation du 10 000e arbre en 2025;
- Poursuite de la planification du projet Espace Rivière;
- Renforcement de l'entretien des aires de jeu et des terrains sportifs, afin d'assurer leur qualité, leur sécurité et leur accessibilité pour l'ensemble des usagères et usagers;
- Continuité du soutien aux organismes communautaires;
- Poursuite des travaux de mise aux normes du complexe sportif St-Jean-Vianney permettant de bonifier l'offre de service aux citoyennes et citoyens;
- Poursuite du programme des préposés à l'accueil et à l'entretien de parcs;
- Travaux sur le réseau routier dans différents secteurs;
- Dévoilement du premier plan d'action du Conseil jeunesse;
- Soutien financier octroyé aux organismes et partenaires, d'une valeur de près de 2,6 M\$;
 - De ce montant, des contributions de près de 2,1 M\$ ont été octroyées pour les activités liées à la prévention du crime et les patrouilles de quartier, le développement social, ainsi que pour soutenir l'exploitation des centres communautaires et les activités récréatives de l'arrondissement;
 - Un montant de 0,2 M\$ a été versé à la Société du patrimoine de la Pointe-aux-Trembles pour la mise en valeur de l'Église Saint-Enfant-Jésus;
 - Finalement, le programme Éco-quartier a pu bénéficier de contributions à la hauteur d'environ 0,3 M\$.

Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal et vérificateur externe

Enfin, soulignons que le vérificateur général de la Ville de Montréal et des auditeurs indépendants ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2025, sans aucune réserve, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le maire d'arrondissement
Denis Pelletier